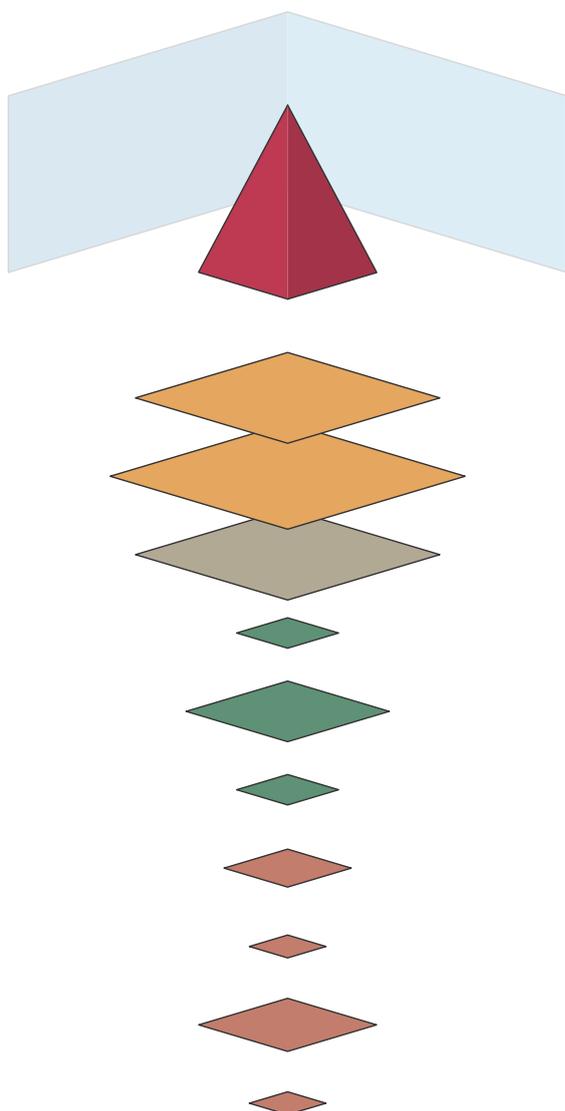




DJIBOUTI



3,99 SCORE DE CRIMINALITÉ

146^e sur 193 pays

45^e sur 54 pays africains

9^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est



MARCHÉS CRIMINELS 3,60

TRAITE DES PERSONNES 6,00

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS 7,00

TRAFIC D'ARMES 6,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE 2,00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE 4,00

CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS
NON RENOUVELABLES 2,00

COMMERCE D'HÉROÏNE 2,50

COMMERCE DE COCAÏNE 1,50

COMMERCE DE CANNABIS 3,50

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE 1,50



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ 4,38

GROUPES DE TYPE MAFIEUX 1,50

RÉSEAUX CRIMINELS 5,00

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT 5,00

ACTEURS ÉTRANGERS 6,00



4,50 SCORE DE RÉSILIENCE

111^e sur 193 pays

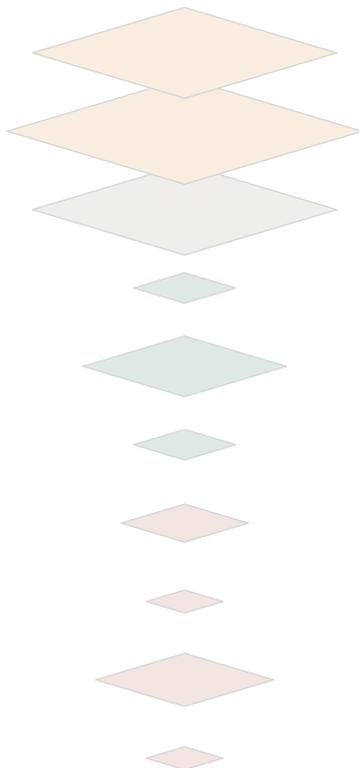
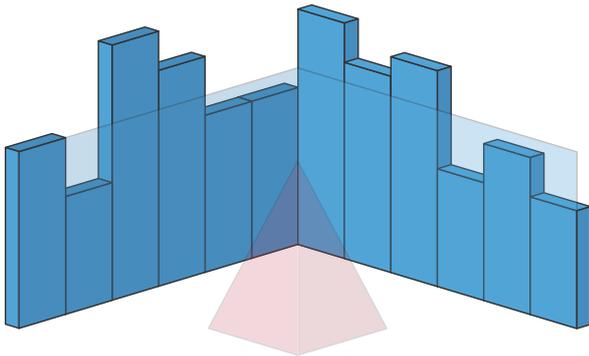
18^e sur 54 pays africains

3^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est





DJIBOUTI



4,50 SCORE DE RÉSILIENCE

111^e sur 193 pays
18^e sur 54 pays africains
3^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est

| | |
|--|-------------|
| LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE | 4,50 |
| TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT | 3,00 |
| COOPÉRATION INTERNATIONALE | 6,50 |
| POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES | 5,50 |
| SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION | 4,00 |
| FORCES DE L'ORDRE | 4,00 |
| INTÉGRITÉ TERRITORIALE | 6,00 |
| LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT | 5,00 |
| CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE | 5,50 |
| SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS | 3,00 |
| PRÉVENTION | 4,00 |
| ACTEURS NON ÉTATIQUES | 3,00 |

3,99 SCORE DE CRIMINALITÉ

146^e sur 193 pays
45^e sur 54 pays africains
9^e sur 9 pays d'Afrique de l'Est

| | |
|---------------------------|-------------|
| MARCHÉS CRIMINELS | 3,60 |
| ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ | 4,38 |



CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Malgré la petite taille de Djibouti, sa situation stratégique dans la Corne de l'Afrique en fait un pays de transit majeur pour les flux migratoires et la traite des personnes dans la région. Djibouti est un pays d'origine, un point de transfert et un marché de destination pour la traite des enfants, des hommes et des femmes à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Les victimes sont principalement des migrants économiques éthiopiens et somaliens à destination du golfe Persique. Si une part importante de ces migrants est soumise à l'exploitation sexuelle ou au travail forcé sur leur lieu de destination finale, beaucoup sont également retenus contre rançon à Djibouti. Bien que le manque de données complique l'évaluation précise de l'ampleur du problème, l'esclavage moderne se produit à une échelle relativement grande dans le pays.

Le trafic d'êtres humains est l'une des formes de criminalité organisée les plus répandues à Djibouti. C'est un pays de transit important pour la plupart des migrants éthiopiens et somaliens qui passent clandestinement de la Corne de l'Afrique à la péninsule arabique par la mer. La proximité de l'Éthiopie, de la Somalie et du Yémen fait de ce pays un point de transfert majeur pour les trafiquants d'êtres humains qui font entrer et sortir de ces zones de conflit des réfugiés, des mercenaires et des migrants en situation irrégulière. Aujourd'hui, les migrants qui passent clandestinement par Djibouti sont principalement éthiopiens, car les Somaliens se rendraient désormais au Yémen principalement via le Puntland en Somalie. Les réseaux de passeurs djiboutiens opèrent souvent à partir de Tadjourah et exploitent leurs contacts dans les communautés d'origine en Éthiopie. Ils organisent d'abord le passage de la frontière vers Djibouti, puis les déplacements vers la ville portuaire d'Obock, où sont organisés les départs en bateau pour le Yémen. Étant donné le nombre élevé de migrants tentant de transiter par le pays, Djibouti offre une opportunité de plus en plus lucrative pour les passeurs et, par conséquent, le trafic d'êtres humains a gagné en sophistication et en capacité ces dernières années. Les opérations de trafic d'êtres humains peuvent être ponctuelles et informelles, ou organisées. Par ailleurs, dans certains cas, les trafiquants retiennent les migrants en otage à différentes étapes de leur voyage pour extorquer plus d'argent à leur famille.

COMMERCE

Situé dans l'une des régions les plus fragiles et les plus touchées par les conflits au monde, Djibouti est devenu une plaque tournante de plus en plus importante du trafic d'armes. La circulation d'armes à travers les ports

djiboutiens et les frontières avec les pays voisins touchés par des conflits atteint des niveaux alarmants. Une grande partie des munitions et de nombreuses armes et mines terrestres semblent provenir des territoires contrôlés par les Houthis au Yémen, et sont acheminées via Djibouti par divers réseaux criminels, notamment des groupes iraniens, turcs et yéménites qui soutiennent les acteurs impliqués dans les conflits en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud et en Éthiopie. Une partie importante des trafiquants d'armes utiliserait les petites îles au large de Djibouti comme lieux de transit pour leurs opérations. De plus, des responsables militaires et gouvernementaux, la Mission de l'Union africaine en Somalie et des dirigeants d'entreprises publiques semblent tous liés à des entreprises qui parrainent et favorisent le trafic d'armes dans la Corne de l'Afrique. La circulation illégale d'armes à destination de Djibouti est également liée au conflit qui oppose le pays à l'Érythrée voisine.

ENVIRONNEMENT

Djibouti est à la fois un pays d'origine et de transit pour les marchandises illicites telles que l'ivoire, les cornes de rhinocéros, les peaux d'animaux sauvages et les animaux vivants. De nombreux éléments indiquent que des animaux sauvages, notamment des guépards, des léopards et des lions, font l'objet d'un trafic entre Djibouti et le Yémen, à destination des marchés d'animaux exotiques d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis ou d'autres marchés de destination en Asie, en Europe ou au Moyen-Orient. On sait que des produits illégaux de faune sauvage partent via le poste-frontière de Dewele entre l'Éthiopie et Djibouti. En outre, des gazelles ainsi que des oiseaux de mer nicheurs et des tortues marines, recherchés pour leurs œufs ou leur viande, sont également braconnés dans le désert côtier érythréen, une écorégion qui fait partie du littoral djiboutien sur la mer Rouge. Par ailleurs, il est établi que des activités de pêche illégale, non déclarée et non réglementée ont lieu dans les eaux territoriales de Djibouti. Les preuves d'activités illicites de commerce de diamants, d'or, de pétrole, de pierres précieuses de couleur et de charbon à Djibouti sont limitées. Cependant, Djibouti est en train de devenir un pays de transit pour l'or de contrebande entre l'Éthiopie et le golfe Persique. Enfin, on recense peu d'activités criminelles liées au commerce illicite ou au trafic d'espèces végétales à Djibouti ou à travers le pays.

DROGUES

Bien que rien ne prouve l'existence d'une base de consommateurs importante et que son rôle dans le commerce mondial de la drogue ne soit pas important, Djibouti est un point de transfert pour le trafic d'héroïne en provenance d'Asie du Sud, de l'Ouest et du Sud-Est ainsi que pour le

trafic de cannabis de l'Asie du Sud vers l'Afrique de l'Est. La faiblesse des contrôles frontaliers et la grande porosité des frontières permettent à l'héroïne et au cannabis d'entrer et de sortir de Djibouti assez facilement. Les marchés criminels de la cocaïne et de diverses drogues de synthèse sont très restreints et les cas de trafic restent isolés.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les réseaux criminels à Djibouti se livrent à la fois à la traite des personnes et au trafic d'êtres humains depuis l'Éthiopie, la Somalie et le Yémen vers les pays du golfe Persique. Ils seraient constitués en grande majorité de ressortissants

djiboutiens, bien que nombre de ces réseaux aient également des liens avec leurs équivalents en Éthiopie et au Yémen. À Djibouti, certains réseaux seraient également impliqués dans le trafic d'armes entre le Yémen et la Turquie vers divers autres pays d'Afrique de l'Est. De multiples systèmes criminels étrangers opèrent à Djibouti, notamment des réseaux hawala somaliens et des réseaux de trafic d'armes yéménites, iraniens et turcs. Tout porte à croire que de hauts fonctionnaires du gouvernement djiboutien profitent d'activités de corruption et que des acteurs intégrés à l'État (tels que la police secrète djiboutienne) acceptent et profitent potentiellement de marchés criminels tels que le trafic d'êtres humains. En revanche, rien n'indique que des groupes de type mafieux opèrent dans le pays.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Bien qu'un accord de paix ait été conclu en 1994, mettant fin à la guerre civile djiboutienne, les affrontements se poursuivent dans le pays et Djibouti reste relativement fragile. Les autorités djiboutiennes n'ont pas la capacité ni les ressources nécessaires pour lutter contre les problèmes de traite et de trafic d'êtres humains dans le pays. Le gouvernement a affirmé qu'il disposait de solutions politiques limitées, car les marchés criminels sont influencés par des événements extérieurs en Éthiopie et au Yémen. Néanmoins, malgré la persistance de ces contraintes, le gouvernement djiboutien a intensifié ses efforts pour lutter contre le trafic d'êtres humains et la traite des personnes en particulier. Djibouti continue de souffrir d'une corruption endémique, mais le pays a renforcé son cadre anticorruption ces dernières années, notamment en créant une Commission nationale de lutte contre la corruption et en mettant en place un nouveau système de déclaration de patrimoine. Les efforts de transparence et de responsabilité sont sapés par le gouvernement, comme en témoigne la répression sévère des manifestations antigouvernementales en 2020.

Djibouti a signé la plupart des accords internationaux relatifs au crime organisé, y compris la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption. Cependant, bien qu'il soit considéré comme une plaque tournante du trafic d'armes, le pays n'a pas encore ratifié le Traité sur le commerce des armes. Djibouti coopère à un certain nombre d'initiatives et d'organisations régionales et internationales, dont l'Organisation de la coopération des chefs de police de l'Afrique de l'Est (EAPCCO), INTERPOL, le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN) et le Réseau de lutte

contre la fraude liée aux espèces sauvages de la Corne de l'Afrique (HAWEN). Le pays entretient également de solides relations avec les pays arabophones, ainsi qu'avec la France et les pays francophones. Il a également étendu sa coopération internationale avec la Turquie, le Brésil, le Sénégal, les Pays-Bas, le Maroc et d'autres pays à travers des relations bilatérales et multilatérales axées sur le renforcement des capacités des organismes chargés de l'application de la loi. Djibouti a conclu des accords d'échange politique sur la traite des personnes et le trafic d'êtres humains avec d'autres États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Cependant, hormis avec l'Éthiopie, aucun échange technique régulier n'a lieu. Il existe une commission éthio-djiboutienne chargée de lutter contre les problèmes de traite, de commerce de contrebande et de trafic d'armes le long de la frontière entre Djibouti et l'Éthiopie, mais des inquiétudes ont été exprimées concernant le rapatriement forcé de migrants et les violations des droits de l'homme dans le cadre du travail de la commission. Le pays est également signataire de la Charte de Lomé, qui vise à établir des mécanismes pour lutter contre la criminalité transnationale en mer. Cependant, aucun élément ne permet de conclure à l'efficacité de ces mesures. Djibouti dispose d'un cadre juridique pour lutter contre la criminalité organisée, qui comprend une législation contre la traite des personnes, mais l'application de ces lois reste problématique.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire djiboutien manque d'indépendance et de moyens, et souffre de niveaux élevés de corruption. Les poursuites pour motifs politiques sont courantes et le droit à une procédure régulière est fréquemment violé.

Les conditions carcérales restent difficiles en raison de la surpopulation, de l'incapacité à séparer les délinquants violents et non violents (notamment les migrants détenus) et de nombreux témoignages de mauvais traitements. Cependant, des améliorations significatives ont été constatées ces dernières années au sein du système pénitentiaire djiboutien. Il n'existe aucune unité spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée au sein du système judiciaire ou des forces de l'ordre djiboutiennes. Néanmoins, les organismes chargés de l'application de la loi, tels que la police nationale, la gendarmerie, les services de renseignement, les gardes-côtes, la gestion de l'immigration et des frontières et le ministère de la Justice s'emploient à prévenir et à réprimer les cas de criminalité organisée. Si elles sont relativement efficaces, les forces de l'ordre sont confrontées à des problèmes (normes de formation, équipement et communication) et souffrent de moyens limités, par exemple en matière de services médico-légaux. La corruption reste également un obstacle persistant à l'efficacité des forces de l'ordre dans la lutte contre la criminalité organisée. La situation centrale de Djibouti dans la Corne de l'Afrique et la porosité de ses frontières maritimes, montagneuses et désertiques en font une zone de transit importante pour les flux illicites, en particulier pour la traite des personnes et le trafic d'êtres humains.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le secteur privé continue de subir des freins à la croissance et l'économie est pénalisée par le coût élevé de l'électricité, un taux de chômage élevé, des déficits de compétences, des risques de non-conformité et des niveaux élevés de dette publique. Cependant, grâce à un certain nombre de réformes commerciales, des mesures ont été prises pour faire du pays une destination d'affaires attractive, intégrée à l'échelle mondiale. En revanche, le contrôle des transactions financières illicites et le système hawala restent des problèmes importants. À Djibouti, il existe un cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et une cellule de renseignement financier (CRF) a été créée en 2016. Néanmoins, la mise en œuvre des lois anti-blanchiment fait défaut et les autorités, y compris la CRF et la banque centrale, n'ont pas la capacité ni l'expertise nécessaires pour lutter de manière adéquate contre les délits financiers.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Si le gouvernement djiboutien s'est engagé à lutter contre la traite des personnes, le trafic de drogue et le trafic d'armes, les déclarations concernant les dispositions relatives aux prisonniers ou les programmes de réadaptation et de traitement des toxicomanes restent rares et la protection des témoins se révèle insuffisante. Cependant, bien que le pays échoue toujours dans de nombreux domaines de l'aide aux victimes, les autorités ont fait en sorte de renforcer leur capacité à protéger les victimes de la traite des personnes et permettent désormais aux organisations de la société

civile de venir en aide à ces dernières. De même, davantage d'efforts sont consacrés à une lutte plus adaptée contre le trafic d'êtres humains : financement de centres d'intervention pour migrants et de cliniques mobiles, et rapatriement de migrants en situation irrégulière de manière apparemment ordonnée. Les ONG gèrent également un certain nombre de services de protection, notamment pour les victimes de la traite. Djibouti ne dispose pas de stratégies nationales de prévention de la criminalité organisée, mais les services de sécurité du pays ont tenté à quelques reprises d'adopter des approches préventives face à ce fléau. Le parti au pouvoir impose de sérieuses contraintes au fonctionnement de l'opposition, et les organismes de la société civile, comme les journalistes, qui critiquent le régime en place sont régulièrement harcelés, arrêtés ou censurés. Djibouti a donc un très mauvais bilan en matière de respect des libertés civiles. Par conséquent, le rôle des médias ou des organismes de la société civile dans le journalisme d'investigation et les activités de plaidoyer contre la prolifération des marchés criminels est minime.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.